

Projet académique 2020-2023

Education au développement durable

Orientations académiques

Le monde vit actuellement une époque de transitions profondes dont nous connaissons les points d'entrée, mais pas précisément les points de sortie. Elle se traduit par des changements de paradigmes profonds. Pour faire face à ces nouveaux enjeux, la mise en place d'éco-gestes par les individus et les groupes sociaux, même si elle est nécessaire, ne saurait suffire. Des travaux scientifiques collaboratifs poussés entre les chercheurs du monde entier attestent des évolutions en cours et soulèvent un certain nombre de défis que l'humanité doit relever : faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, gérer des ressources diverses, nourrir l'humanité, pour ne citer que les principaux.

Les élèves sont concernés au premier chef par ces sujets : ils sont soumis à des discours et des fantasmes très divers, allant du déni de ces changements ou de la responsabilité de l'humanité dans ces changements (climato-scepticisme) à l'annonce de la disparition rapide de l'humanité (collapsologie), à la répétition des catastrophes naturelles, à des injonctions d'engagement venant d'autres jeunes : tout cela cumulé peut générer des angoisses chez nos jeunes (éco-anxiété, dite aussi solastalgie).

Dans une telle évolution, l'Ecole, qui participe activement avec ses partenaires à la formation des citoyens actifs et des décideurs de demain, doit agir en prenant toute sa place. Il s'agit de donner aux élèves les outils intellectuels pour comprendre, conduire, accompagner ces transitions, et savoir rebondir en situation de crise. Elle doit apporter le socle scientifique indispensable, être porteuse d'initiatives, pour fournir des clés de lecture et d'action afin que chacun puisse faire des choix raisonnés. Ce travail s'appuie sur les enseignements, en intégrant l'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'éducation à la santé.

L'académie est engagée depuis 2004 sur ces questions, mais le projet académique 2020-2023 est l'occasion de donner une nouvelle impulsion à ce dossier, en en faisant un élément transversal fort de la politique académique.

Sur plan de l'EDD, le projet académique se décline en cinq axes.

AXE 1 : Renforcer et accompagner l'engagement des élèves

① **Les missions des éco-délégués, un socle pour l'action** : elles sont déclinées dans [la circulaire](#) (BOEN du 29 août 2019) lançant la quatrième phase de généralisation de l'Education au développement durable – EDD 2030. Un [document explicitant la notion d'éco-délégué](#), et donnant des exemples possibles de son engagement a été réalisé par des élèves du Conseil national de la vie lycéenne ; il peut être utilisé en amont ou en aval des élections des éco-délégués.

② Mettre en place des formations d'éco-délégués

Pour cela il convient de disposer d'un réseau d'adultes encadrant qui soit lui-même informé et solidement formé.

③ Organiser, à l'échelle qui semblera la plus pertinente selon les territoires, des formations des référents vie lycéenne et CPE et des référents EDD non encore formés.

④ Cet engagement doit conduire à **donner une véritable place aux élèves dans le process d'initiative et de décision des établissements** pour les sujets liés aux champs de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique. Une information, voire une formation, des équipes de direction et des équipes pédagogiques sont nécessaires.

⑤ La valorisation de l'engagement des élèves doit être encouragée en prenant celui-ci en compte par exemple dans le bilan périodique, le LSU (livret scolaire unique) ou le livret scolaire.

Ressources utiles :

- <https://edd.web.ac-grenoble.fr/> Site EDD de l'académie de Grenoble
- [17 objectifs de développement durable](#) (ODD) des Nations Unies
- travaux d'ACTECIM (acteurs du territoire pour une éducation à la citoyenneté mondiale) : <https://edd.web.ac-grenoble.fr/article/bilan-du-projet-actecim-2015-2018> sur les compétences en Education au Développement Durable et à la Solidarité Internationale et autres travaux de recherche complémentaires.
- [EDD : penser la complexité](#) Francine Pellaud, professeure, Haute école pédagogique de Fribourg
- Documents de partenaires privilégiés sur ces questions ([Eco-école](#) ; Aroeven, etc.),

AXE 2 : Développer et accompagner la labellisation des « établissements en démarche de développement durable » (E3D)

① Expliciter la notion d'« établissement en démarche de développement durable » (E3D)

- Qu'est-ce qu'un E3D ? [Vidéo d'explicitation](#)
- Outiller l'expertise : mise à disposition sur le site EDD de l'académie de **fiches notionnelles** sur les questions suivantes : Développement durable et éducation au développement durable (EDD) ; Objectifs de développement durable (ODD) ; liens entre E3D et ODD ; lien entre E3D et formation à la citoyenneté ; E3D et territoire, EDD et EDD-Solidarité internationale ; éco-délégué : c'est/ce n'est pas ; différences entre les notions de solution et de réponse ; etc.

② Outiller la démarche E3D

- Mise à disposition sur le site académique EDD de :
 - o **Fiches techniques et éléments de législation** comme autant d'outils pratiques qui permettent aux établissements d'entrer dans la démarche.
 - o **Fiches pédagogiques** explicitant comment une action de développement durable (installer une mare pédagogique, installer le compostage, installer un garage à vélo, etc.) peut servir de support à l'acquisition de compétences en EDD.

③ Les formations seront poursuivies

- **Formation des référents EDD**
- **Approfondissement** de la réflexion sur les interactions entre EDD et climat scolaire, gouvernance, débat.
- Les **formations d'initiatives territoriales** seront développées pour les équipes en demande.
- Un **parcours m@gistère** sera construit en lien avec les partenaires.

④ Donner une impulsion sur la labellisation dans le premier degré

- **Les écoles qui sont déjà engagées dans la démarche seront référencées** dans chaque circonscription.
- **L'appel à candidature sera envoyé à l'ensemble des écoles de l'académie dès l'année 2020.** Les Inspecteurs de l'Education nationale seront informés et formés pour identifier des projets d'école qui leur semblent pertinents.
- **Des modalités d'accompagnement des équipes seront définies dans les départements,** en cohérence avec la politique académique et nationale.
- **Les équipes de labellisation départementales seront formées** autour d'un cahier des charges académique.

⑤ La labellisation des établissements du second degré sera ajustée en intégrant les ODD

- **Le dossier de labellisation sera repris et intègrera les ODD.**
- **Les établissements qui conduisent des actions de développement durable et qui ne sont pas labellisés seront incités à postuler sur le niveau 1.**
- **Un outil de suivi des E3D sera mis en place.**
 - o Cet outil, simple et commode, doit permettre **d'avoir une vision globale et rapide de l'état de l'académie sur le sujet.**
 - o Il sera complété et connecté à des **fiches établissement.**
 - o **Une cartographie des écoles en démarche de développement durable** sera mise en place en parallèle [de celle qui existe déjà sur les EPLE.](#)

AXE 3 : Développer les réseaux E3D

① Impulser et accompagner la mise en réseaux au niveau académique ou départemental

Deux types de réseaux émergent dans l'académie :

- **Les réseaux d'établissements (RE3D)**, qui se constituent autour de collèges ou de lycées labellisés niveau 3, et intègrent des écoles et/ou collèges du secteur ; ils permettent de renforcer les continuités école-collège et collège-lycée, dans une logique de parcours. **Ces réseaux seront accompagnés de façon à ce qu'ils se renforcent.**
- **Certains territoires cherchent à développer des politiques de développement durable.** Les écoles et EPLE y sont parfois très engagés (par exemple à UGINE). Dans les autres cas, **les établissements scolaires seront, par l'impulsion académique et départementale, incités à entrer dans la démarche de façon à générer une cohérence territoriale et faire de l'Ecole un vecteur essentiel de la transition en cours**, en favorisant la synergie entre les élèves, les familles, les acteurs économiques et associatifs, les services de l'Etat et les collectivités territoriales.

② Impliquer les jeunes du territoire, à la fois dans les propositions à faire et les réflexions à conduire pour leur mise en œuvre

Leur formation citoyenne sera ainsi renforcée.

AXE 4 : Une politique académique cohérente, déclinée à toutes les échelles des territoires, en accord avec leur spécificité

① La gouvernance académique de l'EDD sera consolidée

- **Une instance de pilotage : le « Comité EDD Education nationale ».** Intégrant les acteurs de l'Education nationale de l'académie, ce comité définit les grands axes de la politique académique et les met en œuvre ; il se réunit une à deux fois par an sous la présidence de la Rectrice ou de son représentant ;
- **Une instance partenariale : le « Comité partenarial EDD ».** Associant les partenaires engagés au niveau académique, il se réunit une fois par an sous la présidence de la Rectrice ou de son représentant. Il fait le point sur ce qui a été conduit en commun, informe les partenaires sur les évolutions à venir du système éducatif et des répercussions qu'elles peuvent avoir dans le fonctionnement des partenariats et pose des pistes d'action et de coopération pour l'année à venir.

② L'articulation entre les différentes instances académiques sera renforcée

- Pour consolider la politique académique, il convient de mettre en place **des comités de pilotage départementaux EDD**, dont la composition relève des DASEN mais qui doivent intégrer un des deux coordonnateurs académiques EDD et le référent EDD 2nd degré. Ces comités sont tout particulièrement chargés **d'assurer le suivi des Ecoles en démarche de développement durable du département et les politiques de réseaux (RE3D et RT3D).**

③ Sur le plan de la Région académique, des liens existent avec les académies de Lyon et Clermont-Ferrand et ont permis, par exemple, de définir les modalités de labellisation des

établissements. **Ces liens seront renforcés de façon à faire converger les politiques des trois académies**, dans le respect de leurs spécificités territoriales.

4 Faire du rectorat un lieu de travail exemplaire en termes de développement durable

- **Un groupe de pilotage rectoral sera mis en place** et piloté par la Division de la Logistique ou le secrétariat général avec un représentant de chaque service pour faire l'inventaire des actions engagées et définir des axes de progrès.
- **Une communication sera faite sur ces actions en interne et en externe.**
- **Les DSDEN développeront une politique des lieux exemplaires.**
- **Une expérimentation sera engagée pour limiter les réunions en présentiel au rectorat au strict nécessaire afin de limiter les déplacements des personnels.**

AXE 5 : Poursuivre la montée en compétence des acteurs de l'académie en s'appuyant sur les projets à l'international.

A travers plusieurs projets internationaux ([*Des Alpes au Sahel*](#), [*REDDSO*](#), [*ACTECIM*](#), [*MEDDIS*](#)), et le partenariat installé avec quatre académies du Sénégal (Matam, Ziguinchor, Tambacounda, et Kédougou), auxquels ont participé des enseignants, des personnels d'encadrement, des associations et des universitaires, l'académie a développé des compétences spécifiques en Éducation au Développement Durable et à la Solidarité internationale.

Ces relations s'appuient sur une articulation forte entre divers services du rectorat : la mission EDD, la Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DAREIC), la Déléguée académique à la vie lycéenne (DAVL), le médecin scolaire du rectorat. Ces travaux touchent à la place des élèves dans la gouvernance scolaire, aux compétences en EDD-Solidarité internationale, à l'articulation entre santé et développement durable.

1 Le développement des projets internationaux dans le domaine de l'EDD-SI sera poursuivi, en particulier avec l'Afrique (conventions) et l'Union européenne (projets Erasmus +).

2 Les liens avec les universités seront renforcés (projet FECODD).

3 Les formations académiques intégreront systématiquement les éléments issus de ces travaux.